

Fonds écoresponsable d'un million de dollars

**LA CAISSE DESJARDINS DE LIMOILOU ANNONCE LE PREMIER FONDS ÉCORESPONSABLE DE SON HISTOIRE**

**Québec, le 20 avril 2021** – La Caisse Desjardins de Limoilou annonce la création d'un tout premier Fonds écoresponsable d'un million de dollars dédié au soutien de projets environnementaux et tous types d'initiatives citoyennes dans sa collectivité.

« L'environnement est au cœur des préoccupations des membres de la Caisse Desjardins de Limoilou. Nous croyons que l'effort collectif est essentiel à la lutte au changement climatique et c'est pourquoi nous mettons à la disposition de notre communauté un Fonds écoresponsable dont le montant de démarrage d'un million de dollars engendrera des projets environnementaux structurants pour la communauté », souligne Samuel Proulx Lemire, président du conseil d'administration de la Caisse.

**Création d'un Fonds écoresponsable par la Caisse pour son milieu**

La Caisse Desjardins de Limoilou est fière d'être la première coopérative de services financiers à mettre sur pied au Québec un Fonds écoresponsable de cette envergure. Issu du Fonds d'aide au développement du milieu, le nouveau véhicule de soutien financier répond aux besoins et aux demandes des membres. Toujours à l'écoute de ceux-ci, la Caisse leur propose aujourd'hui un nouvel outil qui aura un impact direct sur l'environnement et l'amélioration de leur qualité de vie.

Le Fonds a été créé suivant une initiative du conseil d'administration de la Caisse qui a ensuite donné le mandat à un comité. Ce comité est formé de membres du C.A., d'employés de la caisse et d'experts de l'environnement, dont Mme Pauline Robert, directrice générale adjointe du Centre régional de l'environnement région de la Capitale-Nationale (CRE-CN), M. Étienne Grandmont, directeur général de l'organisme Accès transports viables, M. Mathieu Caron, copropriétaire de l'entreprise Labriko en construction durable et Mme Marie-Christine Roy, conseillère en développement durable au ministère de l'Économie et de l'Innovation. En regroupant ces spécialistes, la Caisse s'est assurée de fonder son initiative sur des données vérifiées et, ainsi, d'agir comme un vecteur de changement positif pour ses membres à travers le plus grand projet écoresponsable de son histoire.

« Le Mouvement Desjardins est plus que jamais en action pour appuyer une transition énergétique juste et pour assumer un leadership vers une économie de plus en plus sobre en carbone. D'ailleurs, la réponse à l'urgence climatique se trouve notamment dans l'action collective. L'annonce de la Caisse s'inscrit dans cette optique d'une pensée globale et d'une action locale. Cette initiative aura très certainement de belles retombées pour la collectivité de Limoilou et nous l'espérons un effet d'entraînement », mentionne Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente, Gouvernance et Développement durable chez Mouvement des caisses Desjardins.

« Je suis fière de participer au lancement d'un Fonds qui aura des impacts positifs sur l'environnement. La volonté de la communauté à travailler pour un avenir plus vert démontre la nécessité d'amorcer des changements. Les initiatives environnementales sont une priorité exprimée du milieu et la mise en place de ce Fonds répond directement à ce besoin », ajoute Marie-Christine Roy, conseillère en développement durable au ministère de l'Économie et de l'Innovation, membre du comité d'experts.

### **Lancement du Fonds écoresponsable**

Afin d'en apprendre davantage sur le Fonds écoresponsable, la Caisse invite la communauté à participer à son lancement virtuel qui aura lieu ce jeudi 22 avril, à 19 h. L'événement sera divisé en deux parties. Il y sera d'abord question des détails du fonds et, ensuite, suivra une conférence sur le concept « zéro-déchet » présenté par l'organisme Craque-Bitume.

Les participants auront aussi l'occasion d'entendre deux experts en environnement issus de notre comité, soit Mme Pauline Robert et M. Mathieu Caron. Les intervenants discuteront de leur implication et de l'impact du Fonds dans la collectivité.

Les membres et organismes qui souhaitent participer au lancement pourront se connecter via ce [lien](#).

### **À propos de la Caisse Desjardins de Limoilou**

La Caisse Desjardins de Limoilou possède un volume d'affaires dépassant 3,5 milliards de dollars. Son réseau de distribution physique comporte quatre centres de services incluant un de proximité au Patro Roc-Amadour. Elle est aussi associée à un Centre Desjardins Entreprises, bientôt un Service Signature Desjardins et dispose de 11 guichets automatiques répartis sur le territoire de Limoilou. L'étendue de ses heures d'ouverture, la compétence de ses 100 employés et son réseau virtuel assurent son dynamisme et sa grande accessibilité 24 h/24. La Caisse met à la disposition de ses 42 440 membres une gamme complète de produits et de services financiers et compte aussi sur l'engagement de membres dirigeants qui ont à cœur d'offrir une qualité de service optimale et de supporter des initiatives contribuant au mieux-être de nos collectivités. La Caisse est d'ailleurs certifiée « Entreprise en santé — Élite » du Bureau de normalisation du Québec.

– 30 –

### **SOURCE :**

Caisse Desjardins de Limoilou | [desjardins.com/caisselimoilou](https://desjardins.com/caisselimoilou) | Facebook

### **CONTACT MÉDIA :**

Anne-Marie-A. Savoie | [annemarie@fernandezcom.ca](mailto:annemarie@fernandezcom.ca)  
C 418 934-7448